

APDCN | ACTIONS PAYSANNES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSERVATION DE LA
NATURE

VOIX DE LA FORÊT ET DES ABEILLES

**Renforcer l'égalité et la paix au cœur des
communautés**

Contribution à la commémoration de la Résolution 1325
30 octobre 2026 | Projet iWPS | Contrat n° 81308703

Avec l'appui du programme iWPS et en collaboration avec FOPACO

FEMMES

PAIX

SÉCURITÉ

**Kabare
Sud-Kivu, RDC**

1. Présentation du projet

Une approche intégrée

- Relier l'agenda Femmes, Paix et Sécurité à des priorités communautaires concrètes.
- Associer participation des femmes, prévention des conflits et autonomisation économique.
- Promouvoir l'apiculture durable et la gestion responsable des ressources naturelles.
- Renforcer la collaboration entre OSC, autorités et leaders communautaires.

Période

Novembre 2025 – novembre 2026 (prolongation par avenant)

Zones d'intervention

Cibumbiro/Mudaka • Cibinda/Miti • Ihembe/Kabona-Nindja

Partenariat

APDCN, avec l'appui de FOPACO, dans le cadre du programme iWPS.

2. Contribution aux piliers de la Résolution 1325

PARTICIPATION

Clubs de paix, mobilisation communautaire et encouragement du leadership féminin dans les mécanismes locaux.

PRÉVENTION

Dialogue communautaire, sensibilisation aux conflits et promotion de la gestion inclusive des ressources.

PROTECTION

Sensibilisation aux droits des femmes et aux violences basées sur le genre ; accompagnement dans le respect de la confidentialité.

SECOURS ET RELÈVEMENT

Appui au relèvement psychosocial et perspectives d'autonomisation économique par l'apiculture durable.

Les activités contribuent à ces piliers ; les effets à long terme nécessitent un suivi complémentaire.

3. Activités et réalisations rapportées

100

bénéficiaires formés
en apiculture durable

3

coopératives apicoles
« Miel de Paix »

3

clubs de paix

30

ruches modernes
déclarées
distribuées et installées

9

campagnes de
sensibilisation
environnementale

24

autorités et leaders locaux
mobilisés

10

OSC locales renforcées

6

OSC dirigées par des
femmes

Chiffres issus du rapport consolidé APDCN ; vérifier les listes de présence, procès-verbaux et inventaires avant diffusion définitive.

4. Résultats et changements observés

Capacités renforcées

Les activités ont renforcé les connaissances sur l'apiculture durable, l'égalité de genre, les droits des femmes et la paix.

Mécanismes communautaires

Trois clubs de paix sont rapportés ; la présidence des clubs est prévue pour être assurée par une femme.

Autonomisation économique

Les coopératives apicoles créent une base collective pour développer les activités et les perspectives de revenus.

Environnement et communauté

Les campagnes relient la préservation des ressources naturelles aux moyens de subsistance et à la résilience locale.

Prudence : le rapport souligne que les changements de long terme sur les revenus, la cohésion sociale et les comportements environnementaux doivent être suivis après le projet.

5. Bonnes pratiques et leçons apprises

- Associer tôt les autorités et les leaders communautaires facilite l'appropriation et la mobilisation.
- Les formations pratiques gagnent à être suivies d'un accompagnement technique régulier.
- Les coopératives peuvent soutenir la continuité économique si leur gouvernance et leurs plans d'affaires sont renforcés.
- L'égalité de genre et l'environnement sont plus pertinents lorsqu'ils sont intégrés aux activités économiques et communautaires.
- Le suivi participatif renforce la redevabilité, à condition d'harmoniser et de vérifier les données avant publication.
- La pérennisation doit être préparée avant la fin du financement, avec les acteurs locaux.

Source : section « Difficultés, enseignements et recommandations finales » du rapport descriptif.

6. Défis rencontrés et recommandations

Défis documentés

- Insécurité et accès difficile à certains sites.
- Pluies, contraintes logistiques et retards d'approvisionnement.
- Perturbations de connexion et difficultés d'accès aux services bancaires.
- Besoin de consolider certaines données finales et de renforcer la visibilité.

Recommandations

- Poursuivre l'accompagnement des coopératives et clubs de paix.
- Renforcer le leadership des femmes et le dialogue local.
- Mobiliser des financements complémentaires pour maintenir les acquis.
- Documenter les résultats, témoignages consentis et bonnes pratiques.
- Améliorer la validation et l'archivage des données.

Les données sensibles, notamment celles relatives aux survivantes de VBG, doivent rester confidentielles.

7. PERSPECTIVES ET ENGAGEMENT

La paix durable se construit avec la participation des femmes, l'autonomisation économique et la gestion responsable des ressources naturelles.

L'APDCN souhaite consolider les clubs de paix, accompagner les coopératives « Miel de Paix », renforcer les partenariats communautaires et poursuivre le plaidoyer pour la participation effective des femmes.

Merci pour votre attention

APDCN • Projet iWPS « Voix de la forêt et des abeilles »